



Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, le 4 décembre 2018

## 1<sup>er</sup> SÉMINAIRE REGIONAL « ACTION COEUR DE VILLE » À LISIEUX

Les 12 collectivités normandes lauréates du programme "Action Cœur de ville", les services de l'État et les partenaires du programme se sont réunis à Lisieux, à l'initiative de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime.

Une initiative qui a mobilisé près de 80 participants, révélant toute la force du programme Action Cœur de Ville : sa capacité à rassembler tous les acteurs qui œuvrent en faveur de la revitalisation des centres-villes.

Ce séminaire intervient à la suite à la signature de conventions-cadres avec l'État et les partenaires du programme. Les collectivités lauréates élaborent actuellement leur stratégie. Elles disposent de 18 mois maximum pour préciser les actions à conduire et les financements mobilisables.

Par ailleurs, ce séminaire a lieu après la promulgation de la loi ELAN, qui contient des avancées significatives en matière de revitalisation des centres-villes et donnent aux collectivités lauréates des moyens d'action renforcés (droit de préemption, régulation de l'implantation de commerces en périphérie, installation des commerces en centre-ville facilitée, etc.).

Partager des bonnes pratiques, réfléchir ensemble pour être plus efficace et mutualiser les outils disponibles : tels étaient les objectifs de cette première rencontre régionale. Parmi les thèmes abordés : les apports de la loi ELAN, les modalités d'intervention des partenaires du programme, la smart city et les outils de revitalisation du commerce et de l'artisanat. Le séminaire a également permis à l'Institut d'Administration des Entreprises de Caen de présenter son diplôme universitaire de manager de centre-ville, formation inédite en France qui ouvrira début 2019.

### À propos d'Action Cœur de Ville

Le programme vise à **redonner de l'attractivité et du dynamisme aux centres des villes moyennes**, en favorisant la rénovation des logements, le maintien des activités commerciales et artisanales et l'amélioration des conditions de vie des habitants (accès au numérique et aux services, mobilité, mise en valeur de l'espace public et du patrimoine).

**Plus de 5 milliards d'euros seront mobilisés sur cinq ans**, dont 1,7 milliards de la Banque des Territoires, 1,5 milliards d'Action Logement et 1,2 milliards de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

**12 villes normandes** figurent parmi la liste des 222 villes lauréates : Dieppe, Fécamp, Évreux, Vernon, Louviers, Saint-Lô, Cherbourg-en-Cotentin, Vire Normandie, Lisieux, Alençon, Flers et Argentan.

**En savoir plus** : <http://coeurdeville.gouv.fr>

### SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex  
[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr), Twitter : @prefet76  
courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)